

Pour diffusion immédiate
CNW 41
Plus service aux hebdomadaires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES GOUVERNEMENTS DU CANADA ET DU QUÉBEC ET LA VILLE DE GATINEAU INVESTISSENT DANS LE LOGEMENT ABORDABLE

Gatineau, le 7 septembre 2011. – L'honorable sénateur Jacques Demers, au nom de l'honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le député de Chapleau et adjoint parlementaire à la présidente du Conseil du trésor, monsieur Marc Carrière, au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, et le maire de la Ville de Gatineau, monsieur Marc Bureau, ont participé aujourd'hui à une visite du chantier de construction du Faubourg Jean-Marie-Vianney qui offrira 130 logements à des aînés en légère perte d'autonomie et pour lequel les gouvernements du Canada et du Québec consentent conjointement un montant de plus de 8,9 millions de dollars. La réalisation de cette belle initiative locale se traduira par un investissement totalisant près de 20,9 millions de dollars.

Outre le gouvernement du Canada, par l'entremise du Plan d'action économique du Canada, et le gouvernement du Québec, en vertu du programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec (SHQ), des partenaires du milieu ont contribué pour plus de 3,2 millions de dollars. De ce montant, plus de 2,6 millions de dollars proviennent de la Ville de Gatineau.

« Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, notre gouvernement prend des mesures concrètes pour favoriser la reprise économique et créer les conditions d'une croissance à long terme », a déclaré le sénateur Demers. « Non seulement des initiatives de financement comme celle de l'ensemble d'habitation Faubourg Jean-Marie-Vianney améliorent les conditions générales de logement des aînés de Gatineau mais elles contribuent également à stimuler l'économie locale et à créer des emplois. »

... 2

« La réalisation de ce projet majeur est une excellente nouvelle pour la région et témoigne de l'attention que porte mon gouvernement aux aînés du Québec. Grâce aux efforts conjugués de la Société d'habitation du Québec et de ses partenaires, 130 ménages pourront bientôt bénéficier de logements de qualité répondant à leurs besoins, et ce, à un coût abordable. Ce projet en est un rassembleur qui permettra très certainement d'améliorer les conditions de vie de nos aînés tout en favorisant par le fait même leur participation à la communauté. », a affirmé le député Marc Carrière, en présence du 1^{er} vice-président du Centre des aînés de Gatineau, monsieur Germain Matthieu, et de partenaires du milieu.

« La Ville de Gatineau est fière de collaborer à ce projet qui offrira non seulement des logements abordables mais également un nouveau lieu de rencontre pour les aînés. En effet, grâce à une subvention additionnelle de 750 000 \$ de la Ville de Gatineau, les activités du Centre des aînés de Gatineau seront relocalisées à même l'ancienne cathédrale du projet du Faubourg Jean-Marie-Vianney, ce qui permettra à l'organisme, qui compte plus de 1 000 membres, de bonifier sa programmation culturelle, sociale et en loisir à la population des 50 ans et plus de l'ensemble de Gatineau », a souligné le maire de la ville de Gatineau, monsieur Marc Bureau.

Soulignons que tous les locataires du Faubourg Jean-Marie-Vianney pourront bénéficier du programme Supplément au loyer, une aide financière destinée aux personnes à faible revenu qui, sans ce soutien supplémentaire, devraient déboursier plus de 25 % de leur revenu pour se loger. Le supplément au loyer versé représentera, sur une période de cinq ans, une aide financière additionnelle totale de près de 2,2 millions de dollars. De ce montant, près de 2 millions de dollars seront versés par la SHQ et quelque 200 000 \$ par la Ville de Gatineau.

En outre, l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec s'est engagée à soutenir le projet avec une subvention de plus de 250 000 \$ pour faire en sorte que le bâtiment réponde à la norme Novoclimat. La SHQ accorde une attention particulière à l'efficacité énergétique. Ainsi, depuis le 1^{er} juin 2010, tous les projets réalisés en vertu du programme AccèsLogis Québec doivent être conçus de manière à obtenir la certification Novoclimat.

Selon le Plan d'action économique du Canada, 400 millions de dollars ont été affectés sur deux ans à la construction de logements locatifs pour les personnes âgées à faible revenu. Au total, dans le Plan d'action économique du Canada, le gouvernement a dégagé deux milliards de dollars pour la construction et la rénovation de logements sociaux, et deux autres milliards de dollars sous forme de prêts aux municipalités pour la réalisation de travaux d'infrastructures liés à l'habitation.

Le Plan d'action économique du Canada s'inscrit dans la foulée de l'engagement pris en 2008 par le gouvernement fédéral d'investir plus de 1,9 milliard de dollars, sur cinq ans, pour améliorer et construire des logements abordables et venir en aide aux sans-abri. Pour le Québec, l'ensemble de ces contributions se traduit par un investissement conjoint de plus de 820 millions de dollars, dont 538 millions de dollars pour le Plan d'action économique du Canada.

Pour en savoir plus sur ces mesures et toutes celles qui ont été annoncées dans le Plan d'action économique du Canada, élaboré en vue de stimuler l'économie et de protéger ceux qui sont le plus durement touchés par la récession mondiale, visitez le site www.plandaction.gc.ca. Pour en savoir davantage sur la manière dont le gouvernement du Canada et la SCHL soutiennent l'aménagement de maisons solides et la création de collectivités prospères pour tous les Canadiens, communiquez avec la SCHL au 1 800 668-2642 ou consultez le site Web www.schl.ca/plandactionlogement.

Dans le budget 2011-2012, le gouvernement du Québec a notamment annoncé son intention de construire 2 000 logements communautaires additionnels, portant ainsi à 32 000 l'objectif de nouveaux logements à prix abordable au Québec. Cela représente 140 millions de dollars de plus consentis en vertu du programme AccèsLogis Québec. Cette somme hausse à plus de 1,4 milliard de dollars l'aide totale accordée depuis 2003 à ce chapitre.

Depuis 2003, plus de 1 180 logements communautaires ont été réalisés, ou sont en voie de l'être, dans la région de l'Outaouais, dont 522 dans la circonscription de Chapleau, ce qui représente des investissements totalisant plus de 144,7 millions de dollars de la part des gouvernements et de leurs partenaires.

La Société d'habitation du Québec a pour mission de favoriser l'accès des citoyens à des conditions adéquates de logement. Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes et services de cet organisme, consultez son site Web à l'adresse www.habitation.gouv.qc.ca.

– 30 –

Sources :

Julie Boivin
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
418 691-2050
514 873-2622

Geneviève Latulippe
Attachée politique, chef de bureau
Marc Carrière, député de Chapleau et adjoint
parlementaire à la présidente du Conseil du trésor
819 246-4558

Alyson Queen
Attachée de presse
Cabinet de la ministre Finley
819 994-2482

Pour information :

François Simard
Conseiller en communication
Société d'habitation du Québec
418 643-4035, poste 1341
francois.simard@shq.gouv.qc.ca

Sophie Dupuis
Communications, SCHL
Région du Québec
514 283-4489